

Paroisse la Chaux-de-Fonds

Assemblée extraordinaire du 30 janvier 2018 au Temple Farel

Présidence : Gérard Berney

Scrutateurs : R. Heubi, R. Paroz, P-L Dakouri, M. Berlin, D. Brandt

PV de cette assemblée par France-Dominique Studer.

Excusés : R. Tschantz, C et H Quartier, M et M-A Morier, J-M Bauer, P-A Leibundgut, St Bonny, P Roux, D Hauri, G. Jaquet, Ch Gilland

E et Ch Develey sont excusés, ils ont cependant fait un vote anticipé via le président de l'assemblée

49 personnes ont signé la liste de présence, 2 personnes ont fait un vote anticipé

Ordre du jour :

1. Acceptation des PV des 28 mars 2017 et 3 septembre 2017
2. Election de Madame Vy Tirman
3. Achat d'un immeuble par la paroisse
4. Centre paroissial, interpellation de Laurent Huguenin
5. Divers

Cet ordre du jour, avec modifications par rapport aux annonces sur le site et dans les journaux, est accepté.

Cette assemblée débute par un message de G. Berney, le texte choisi est tiré du 1^{er} chapitre du livre de l'Acte des Apôtres :

prier **et** garder les pieds sur terre, ces deux axes sont indispensables. Notre paroisse doit prendre des décisions certes humaines mais elles doivent être accompagnées de l'Esprit-Saint.

1. Acceptation des PV des 28 mars 2017 et 3 septembre 2017

Ces deux PV sont acceptés à l'unanimité

2. Election de Madame Vy Tirman comme diacre de la paroisse à 80%

La présidente de la paroisse, Véronique Frutschi Mascher, prend la parole :

Le déplacement de deux ministres en 2017 par le conseil synodal a fait beaucoup de dégâts et la reconstruction de la paroisse sera longue. La situation a été expliquée le plus largement possible. Deux postes de pasteur ont été mis au concours, 5-6 postulations ont été reçues. Elisabeth Müller, Arnaud Santschi et elle-même étudient les dossiers. Il n'est cependant pas encore possible de proposer des candidatures à cette assemblée. Les élections se feront alors à l'assemblée ordinaire du 22 mars 2018, pour une entrée en fonction vraisemblablement à l'été 2018.

Elisabeth Müller présente la candidature de Vy Tirman. *Voir sur le site de la paroisse ou dans le journal de la paroisse.*

Questions :

-Vy est très appréciée. Mais qu'en est-t-il de son cahier des charges ?

Son domicile en France interroge aussi sur sa relation aux paroissiens.

Vy travaillera dans le domaine de la petite enfance et de la jeunesse, ainsi que dans des projets de diaconie à mener avec des laïcs.

Vy habite certes Belfort avec sa famille, elle a un pied-à-terre à la Chaux-de-Fonds. Il a été inscrit dans son cahier des charges notre souhait qu'elle ait son domicile sur le territoire paroissial. Elle en est donc consciente et réfléchira en tenant compte des besoins de sa famille aussi.

Election d'une ministre : Madame Vy Tirman, diacre :

51 bulletins délivrés, 44 oui, 3 non, 4 blanc

3. Achat d'un immeuble par la paroisse

L'achat de l'immeuble Paix 89 présenté à la dernière assemblée ne s'est pas concrétisé.

Une nouvelle proposition, plus ouverte, est faite aujourd'hui, sans préciser l'adresse.

Messieurs Jaggi et Hirschy ont visité l'immeuble envisagé, les banques ont été contactées.

Il est à nouveau précisé qu'il faut investir dans un immeuble de rendement pour couvrir les frais des autres immeubles de la paroisse.

Questions :

Où se situe cet immeuble ?

Demande d'explications, les chiffres donnés effraient.

L'adresse précise n'est pas donnée, ceci afin de ne pas prendre le risque que d'autres investisseurs connaissent le projet de la paroisse et surenchérisent !

Il est précisé que le rendement de cet immeuble est de Fr. 50'000.-/an, prix de vente

environ Fr. 2'000'000.-. Les fonds propre sont de Fr. 700'000.-, les hypothèques de

Fr. 1'200'000.-. Ne pas oublier que des travaux sont prévus à Numa-Droz 75 et Temple-Allemand 25.

Les banques contactées estimeront si le projet est viable, même si le taux hypothécaire augmente.

Acceptez-vous un crédit maximal de Fr. 700'000.- (fonds propre) et assorti d'un emprunt hypothécaire d'un montant maximal de Fr. 1'200'000.- pour l'achat d'un immeuble à la Chaux-de-Fonds ou dans les environs, sous réserve de l'approbation du Conseil synodal ?

48 bulletins délivrés, 31 oui, 9 non, 8 blanc

4. Centre paroissial

Le président de l'assemblée expose clairement le cadre dans lequel la discussion aura lieu. Tout paroissien a le droit de demander qu'un sujet soit traité en assemblée. Laurent Huguenin a fait une telle demande, donc le débat peut être ouvert. Cependant un premier vote devra avoir lieu, après débat, pour déterminer si l'assemblée devra ou non voter pour le report ou de la réalisation du centre paroissial. Ensuite seulement, et dans des conditions à définir, le report de la réalisation du centre paroissial pourrait passer en votation.

Le 22 janvier 2018, la présidente de paroisse a reçu un courrier de Laurent Huguenin demandant à ce qu'il puisse intervenir lors de cette assemblée suite à sa réflexion concernant la construction du centre paroissial.

Avant de lui donner la parole, Véronique Frutschi Mascher souhaite donner les informations suivantes :

Elle rappelle qu'une paroisse est une communauté avec comme première valeur commune l'Évangile. C'est aussi des activités et des structures qui permettent d'organiser les activités.

Il y a donc, pour une paroisse, un message central et une organisation viable et vivable, une exigence de cohésion et d'harmonie.

Le projet du centre paroissial répond à ces valeurs. Dès le départ, il a été conçu comme lieu de rencontre, il a fallu ensuite définir le lieu, puis, il a fallu travailler sur le bâtiment choisi.

Pour beaucoup, le projet du centre paroissial fait partie des outils nécessaires pour reconstruire la paroisse.

A ce jour beaucoup de travail a déjà été accompli. Les travaux ont déjà un an de retard et alors que tout est prêt à démarrer, il serait regrettable de tout mettre en veilleuse.

Véronique Frutschi Mascher donne la parole à Laurent Huguenin qui nous expose les raisons qui selon lui militent en faveur du renoncement à construire maintenant un centre paroissial. *Voir le document annexé.*

Questions :

-la crise vécue par notre paroisse mettra du temps à se résoudre, d'autres paroisses du canton ont vécu de telles difficultés et ont mis du temps à se reconstruire. Les assemblées traitant du centre paroissial ont été tendues, peu de cohésion. Mais surtout que veut-on vivre dans ce centre paroissial ? C'est l'interrogation de beaucoup de personnes. Certes le centre paroissial est un outil mais aussi une source de tensions si on ne sait pas avec précision ce que l'on veut. N'est-ce pas alors le moment de prendre le temps de réfléchir ?

-la paroisse est dans une situation financière difficile, les paroissiens sont démobilisés, ce centre paroissial peut aider à resserrer les liens, avec les jeunes notamment.

-faire de l'immobilier est nécessaire pour que la paroisse ne « coule » pas, mais ça ne va pas rassembler les paroissiens. Donc le centre paroissial est un bon outil.

-le presbytère est vide depuis un an, si on arrête le projet on laisse alors le bâtiment se détériorer.

-le centre paroissial est un moyen d'offrir d'autres activités à une population qui ne répond plus aux cultes. Les ministres ont besoin d'un lieu d'accueil adéquat.

-projet pour ce centre : un lieu d'accueil, un lieu de prière et un lieu de rencontre. Des personnes sont au travail pour réaliser ces objectifs et prêtent à entendre les souhaits de chacun.

-oui, il manque des bénévoles et c'est un souci que doit aussi porter le CP

-s' il y a autant d'interpellations actuellement, c'est qu'il y a un problème profond autour de ce centre. Le projet a peut-être mal été géré depuis le début, pas assez d'informations...Ce n'est pas renoncer au projet, mais ne pas le construire dans la situation actuelle de la paroisse et surtout en divisant.

-la question est « est-ce que j'ai envie ou est-ce que j'ai peur » ?

- le presbytère peut-être rafraîchi et donc être utilisable immédiatement

La présidente de paroisse reprend la parole :

Oui il y a des difficultés, mais elle exprime un sentiment de colère car elle a le sentiment que l'on se détruit au lieu de rassembler et construire. Elle redit sa conviction que le centre peut remotiver, réunir. Entrer en matière sur cette demande de nouvelle votation serait un non-sens et elle s'interroge sur sa place dans la paroisse dans ce cas.

L'assemblée de paroisse devra se prononcer sur le report de la réalisation du centre paroissial :

Oui Non

44 bulletins délivrés, 28 non, 13 oui, 3 blanc

5. Divers

Démissions au CP : Christelle Parel et Julien Bühler

Démission au DFBI : Jean-Marc Jaggi. Ce dernier reste cependant disponible pour collaborer dans le cadre de l'achat d'un bâtiment. Un grand merci à lui d'avoir mis ses compétences au bénéfice de la paroisse. Pour l'instant c'est Alain Schwaar qui reprend la présidence du DFBI.

Recherche de bénévoles : le CP n'a pas recherché de bénévoles jusqu'à maintenant, le moment n'était pas favorable. Cette question est de la responsabilité de chacun.

Vu le manque de bénévoles, est-il judicieux de maintenir 2 cultes par week-end durant l'été ?

Manque de bénévoles, de fidèles, certes, mais que vit-on, que reçoit-on lors d'un culte ?

Machine à laver la vaisselle du presbytère : elle sera remplacée, mais à voir si c'est avant les travaux ou après.

La vie dans le centre paroissial doit aussi être définie par les paroissiens. Donc chacun doit pouvoir exprimer ses désirs. Se référer au site de la paroisse pour s'exprimer ou aux permanents.

Fin de l'assemblée à 22H.

Annexe au PV de l'assemblée du 30-01-2018 : présentation du point 4 par Laurent Huguenin

Les raisons qui militent en faveur du renoncement à construire maintenant un centre paroissial

En préambule, j'aimerais dire que je ne m'en prends à personne en particulier ; j'apprécie l'engagement des uns et des autres, c'est la situation que nous connaissons qui m'incite à intervenir.

- La situation de la paroisse a profondément évolué depuis la décision de construire ce centre jusqu'à aujourd'hui : suite à la décision du Conseil synodal de renvoyer deux pasteurs, la paroisse s'est affaiblie et divisée : certains membres très engagés l'ont quittée, d'autres ne s'acquittent plus de leur contribution ecclésiastique, etc. Il y a beaucoup de découragement.
- Nous sommes incapables de trouver des personnes qui s'engagent pour le quotidien : entretien et location des locaux, entretien des temples, surveillance, accueil, service du culte. Ce sont toujours les mêmes, âgés de 70 ans et plus, qui font le boulot, et qui aimeraient bien pouvoir remettre leur charge.
- Le Conseil de paroisse a perdu plusieurs membres qu'il n'a pas été possible de remplacer. Les membres du CP sont trop peu nombreux par rapport aux statuts. Quant à la Commission de construction chargée de mener à bien le chantier, elle est composée de trois personnes ; l'une s'en va en juillet, une autre est complètement surchargée de mandats : conseiller de paroisse, caissier, membre de la commission de construction, président du DFBI.
- A ce jour et à ma connaissance, il n'y a pas de plan financier clair, il n'y a pas de brochure ou plaquette pour présenter le projet, ce qui permettrait de solliciter des financements extérieurs.
- L'Assemblée a choisi de garder le temple Farel et le Presbytère. Le temple n'est pas en bon état, et va nécessiter dans les années qui viennent des travaux pour plusieurs centaines de milliers de francs.
- Les recettes sont en diminution rapide et constante. Chaque vente de paroisse, ou Paroisse en fête, connaît des résultats inférieurs à ceux de l'année précédente. Ce qui rapporte le plus, c'est les cartes grises, mais les personnes disposées à les vendre, âgées, ne sont pas remplacées quand elles arrêtent. Les cartes grises ont rapporté fr. 8'800 en 2017, plus de fr. 10'200.- en 2014 ! Paroisse en fête a rapporté fr. 17'100.- en 2017, 23'700.- en 2014 !
- Le déficit de la paroisse se montre à fr. 130'000.- à 150'000.- par an ! Pourquoi ? parce que les travaux auparavant accomplis par des bénévoles sont maintenant confiés à des professionnels ; on est obligé d'agir ainsi car il n'y a plus assez de bénévoles.
- Nous ne sommes pas une entreprise, certes. Mais nous sommes en train de griller à toute vitesse un capital précieux accumulé par ceux qui nous ont précédés. Et ce n'est malheureusement pas pour annoncer l'évangile. Connaissez-vous une entreprise à qui il arriverait des choses pareilles et qui ne prendrait pas des mesures urgentes, immédiates, voire douloureuses, pour juguler ce déficit ? Certes, grâce à l'achat d'un bâtiment, le déficit sera moindre, mais il faudra tout de même prendre d'autres mesures pour le résorber.
- Nous attendons l'arrivée de nouveaux ministres ; ils s'annoncent, c'est heureux ! Mais ne mettons pas la charrue devant les bœufs, soyons, comme dit Matthieu, prudents comme des serpents !